

Kemi Seba : l'activisme anticolonial aux cellules de Pretoria, le destin de Kemi Seba bascule. Accusé d'avoir voulu renverser le pouvoir au Bénin et arrêté en Afrique du Sud après une cavale rocambolesque, le leader d'Urgence Panafricanistes joue désormais sa survie politique. Entre traque internationale et demande d'asile, enquête de la BBC sur la chute d'un homme qui a fait de la provocation son arme de guerre et de la dissidence son seul horizon.

À L'activiste anticolonial détenu qui fait parler de lui en Afrique de l'Ouest : qui est Kemi Seba ? BBC News Afrique, 27 avril 2026 Le controversé militant panafricain anticolonialiste Kemi Seba est actuellement détenu en Afrique du Sud, quelques jours après son arrestation alors qu'il tentait de fuir vers l'Europe via le Zimbabwe. Cet homme de 45 ans est recherché au Bénin pour « incitation à la rébellion » après avoir prétendument soutenu le coup d'État manqué d'octobre 2025. Connu pour son opposition farouche à l'influence française en Afrique, son soutien aux dirigeants militaires ouest-africains et sa propagande pro-russe, Seba a eu de nombreux problèmes avec la justice dans plusieurs pays. Né à Strasbourg de parents béninois en 1981, Seba a eu de son vrai nom Stellio Gilles Robert Capo Chichi s'est fait connaître comme un militant radical, arrêté de nombreuses reprises, notamment pour incitation à la haine raciale et à l'antisémitisme. Dans sa jeunesse, il voyage aux États-Unis, où il est influencé par le mouvement nationaliste noir Nation of Islam (NOI), en écoutant les sermons de cette organisation dont Malcolm X fut une figure emblématique. À son retour en France à l'âge de 18 ans, il devient ambassadeur de NOI. Peu après, un voyage en Égypte le convertit au khomeïnisme, un système de croyances basé sur la théologie égyptienne antique. Inspiré par ses voyages, il fonde en 2004 Tribu Ka, un mouvement séparatiste noir radical au sein duquel il diffuse des idées antisémites. Deux ans plus tard, le mouvement est interdit par le gouvernement français et dissous, et il est condamné à un mois de prison. Le 28 mai 2007, Seba et certains de ses partisans défilent dans un quartier majoritairement juif de Paris pour « défendre les intérêts des Noirs », rapporte l'époque le quotidien français Le Figaro. L'année suivante, la justice française le condamne à nouveau, cette fois à six mois de prison dont quatre avec sursis pour avoir relancé son mouvement Tribu Ka sous le nom de Génération Kemi Seba, précise le journal. Face à la pression croissante de la société civile et des forces de l'ordre, il quitte la France pour le Sénégal après sa libération. Selon les médias français, il a également rejoint un nouveau groupe, le Mouvement des Damnés par l'Impérialisme (MDI), dont il était le président lorsqu'il a démissionné en 2010. Ce groupe se définissait comme anti-impérialiste et privilégiait l'activisme en ligne. Paul Melly, chercheur au sein du programme Afrique de Chatham House, a déclaré que Seba avait suscité beaucoup d'attention ces dernières années avec ses remarques « très critiques » à l'égard de la France et de son rôle en Afrique. « Son programme est désormais largement axé sur cette position anti-française, ce qu'il appelle un discours "anticolonial", et sur le ressentiment face à l'influence française persistante en Afrique de l'Ouest », a déclaré Melly à la BBC, contrastant avec le début de sa carrière, il y a 20 ans, où il avait été fortement accusé d'antisémitisme. En décembre 2015, Seba lance l'ONG Pan-Africanist Emergency, qu'il dirige toujours. Le groupe se décrit comme une « organisation de défense des droits des Noirs à vocation géopolitique et humanitaire, spécialisée dans les questions liées à la souveraineté, au néocolonialisme et à la promotion de la justice sociale ». Opposé à l'influence française en Afrique, il critique également les nations africaines qui conservent des liens étroits avec l'ancienne puissance coloniale, notamment celles qui continuent d'utiliser le franc CFA comme monnaie d'échange. L'un des objectifs de Pan-Africanist Emergency est de mettre fin à l'utilisation de cette monnaie. La France a créé le franc CFA à la fin des années 1940 pour servir de monnaie dans son empire africain de l'époque et constitue l'un des signes les plus manifestes de la persistance de l'influence française sur ses anciennes colonies. Quatorze pays africains, dont le Sénégal, le Bénin et la Côte d'Ivoire, utilisent encore cette monnaie, indexée sur l'euro et soutenue financièrement par le Trésor français. Seba fait partie des nombreux militants qui réclament l'abandon du franc CFA, qu'il considère comme un moyen pour la France de conserver son emprise économique. En août 2017, lors d'une manifestation au Sénégal, il a brûlé un billet de 5 000 francs CFA (environ 6,60 € ; 8,90 \$) pour dénoncer la « Francafrique », terme désignant l'influence postcoloniale de la France en Afrique. Il a été arrêté, puis acquitté quelques jours plus tard pour vice de procédure, selon certaines sources. Dans une interview accordée au site d'information ivoirien Yeclô en 2019, il a énuméré sept raisons justifiant son combat contre le franc CFA, notamment le droit de veto de la Banque de France sur les banques. « En matière d'orientations économiques », a-t-il expliqué, « l'adage est clair : qui vous contrôle économiquement vous contrôle politiquement. Les critiques du franc CFA sur des bases économiques se multiplient, en particulier parmi les jeunes urbains d'Afrique de l'Ouest, selon Melly. « Kemi Seba est très populaire, surtout à l'ère des réseaux sociaux, et compte de nombreux jeunes abonnés en Afrique de l'Ouest. » Un mois après l'incident, cet « afrocentriste » autoproclamé a été expulsé du Sénégal vers la France pour « atteinte grave à l'ordre public », a rapporté le quotidien Le Monde, citant le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique de Dakar. Il a également eu des problèmes avec les autorités d'autres pays francophones. « Il est perçu par les gouvernements d'Afrique de l'Ouest comme une figure hostile », a expliqué Melly. En août 2018, Seba a été expulsé du Togo, quelques mois après avoir été renvoyé de Guinée, où il devait prendre la parole lors d'une conférence. L'année suivante, il a été expulsé de Côte d'Ivoire vers le Bénin pour avoir tenté d'organiser un rassemblement contre le colonialisme français, rassemblement que les autorités ont jugé susceptible de provoquer des troubles, et pour avoir critiqué la défense du franc CFA par le président. Il est également un fervent critique du président béninois sortant, Patrice Talon. À son arrivée au Bénin, il a été brièvement arrêté. Lors d'une autre visite dans le pays en 2023, il a également été arrêté puis expulsé. En juillet 2024, la France lui a retiré sa nationalité, ce à quoi il a réagi en brûlant publiquement son passeport, déclarant être « libéré du fardeau de la nationalité française ». Un mois plus tard, le Niger lui accorda un passeport diplomatique et le nomma « conseiller spécial » auprès du chef de la junte, le général de brigade Abdourahmane Tchiani. Depuis la vague de coups d'État militaires qui a frappé l'Afrique de l'Ouest, Seba a acquis une notoriété considérable, a déclaré Melly à la BBC. Le Niger, ainsi que le Mali et le Burkina Faso voisins, sont tombés sous le joug de régimes militaires

très hostiles à la France. Ces derniers ont interrompu leur coopération militaire avec les Français dans la lutte contre les groupes islamistes armés et se sont tournés vers la Russie. « Les Russes ont profité de l'impopularité de la France dans ces pays », a expliqué Melly. En 2023, Thomas Gassilloud, alors président de la commission de la défense de l'Assemblée nationale, a accusé Seba de relayer la propagande russe et de servir une puissance étrangère qui attise le sentiment anti-français. Un an plus tard, le militant a été arrêté par les autorités françaises, soupçonné de liens avec le groupe paramilitaire russe Wagner, avant d'être relâché. La Russie était alors engagée depuis deux ans dans la guerre en Ukraine. Après de nombreux débats avec la justice, il comparaît de nouveau devant un tribunal, cette fois en Afrique du Sud. Citant ses avocats, l'AFP a indiqué que l'arrestation était motivée par une infraction à la législation sur l'immigration. Lui et son fils de 18 ans, Khonsou Seba Capo Chichi, ont été arrêtés lors d'une opération policière à Pretoria la semaine dernière. Une source proche de lui a confié à l'AFP qu'il vivait dans le pays depuis environ cinq mois, son visa ayant expiré de deux mois. Suite à l'arrestation, la police sud-africaine a déclaré : « [Seba] serait recherché en France et au Bénin pour des activités criminelles liées à des crimes contre l'État. » Les autorités sud-africaines ont indiqué qu'une procédure d'extradition était en cours, sans préciser quel pays en avait fait la demande. Le procureur spécial du Bénin, Elonmario Metonou, a déclaré que son pays « paraît actuellement » une demande d'extradition. Le Bénin a émis deux mandats d'arrêt internationaux contre l'influenceur anticolonialiste le 12 décembre 2025, l'accusant d'avoir soutenu une tentative de coup d'État contre le président sortant. Quelques heures après la tentative, Seba a proclamé ce jour « jour de libération » pour le pays dans une vidéo diffusée en ligne. Il est également recherché au Bénin pour « blanchiment d'argent ». Il n'a pas commenté les accusations portées contre lui. Cependant, Hery Djehuty, coordinateur international et numéro deux de Pan-Africanist Emergency, a déclaré à l'agence de presse Anadolu que les accusations du Bénin ne nécessiteraient pas un examen approfondi. Le numéro deux a également qualifié les accusations de blanchiment d'argent de « dont il a eu connaissance lors de la réunion d'information du programme visant à renforcer la demande de mandat d'arrêt. Djehuty a également démenti les informations selon lesquelles Seba aurait demandé l'asile en Afrique du Sud. Parallèlement, le mouvement Pan-Africanist Emergency a exhorté ses partisans à « garder leur calme » face à ce qu'il a qualifié de « nombreuses fausses informations et autres campagnes de désinformation diffusées par les médias franco-africains ». « Loin de l'affaiblir, ces manœuvres ne font que renforcer la détermination et la portée de son engagement en faveur de la justice sociale, de la souveraineté et de la dignité africaine », a déclaré le groupe dans un communiqué. « L'histoire nous enseigne une vérité immuable : on peut réduire un peuple au silence en brisant ses voix les plus courageuses. Il existe un Bénin éternel, tout comme il subsiste un ADN africain d'insubordination », a-t-il ajouté. Le Sud-Africain François van der Merwe, chef du groupe nationaliste afrikaner Bittereinders, a également été placé en garde à vue pour leur avoir apporté son soutien. L'audience de mise en liberté sous caution de Seba a été fixée au 29 avril. Author, Hafsa Khalil